

Heimatschutz aux Pays-Bas

Autor(en): **Schwabe, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **65 (1970)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **20.02.2018**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Heimatschutz aux Pays-Bas

Pour une fois nous quittons la terre helvétique et, à l'exemple de ce qu'a fait naguère E. Laur (*Heimatschutz* 1965, No 4) pour le Royaume-Uni, nous portons notre attention sur le *Heimatschutz* aux Pays-Bas.

Les Hollandais sont confrontés pour une part à des problèmes qui ne ressemblent pas aux nôtres. Pour eux, en effet, la protection de leur terre, de leur *Heimat* n'est pas seulement protection du paysage, sauvegarde de sites urbains et de monuments, mais tout autant la bataille contre les forces de la nature qui, tout au long des siècles, et pour la dernière fois en 1953, ont déferlé sur le pays et lui ont porté des coups destructeurs. A cette lutte opiniâtre contre l'envahissement des terres par les eaux qui, aujourd'hui, se manifeste par le grandiose plan du Delta, et qui s'est manifestée autrefois par la construction gigantesque de la digue du Zuydersee, va toute notre admiration. Exemple combien éloquent de la technique au service et au bénéfice de l'homme.

Des tâches pareilles aux nôtres, d'ailleurs, occupent aussi la Ligue hollandaise. Là-bas comme chez nous, la population a fortement augmenté, industries et échanges commerciaux se sont extraordinairement développés; la pollution des eaux et de l'air est menaçante; les villes principales ont doublé ou triplé d'étendue. Les Hollandais connaissent donc, comme les Suisses, les problèmes qui sont liés à la circulation et à la protection des quartiers anciens. Ils ont pleine cons-

science des valeurs historiques et esthétiques que représentent des édifices, et ils apprécient les ensembles caractéristiques. Or, il arrive que des constructions modernes, grands magasins ou bâtiments publics, par exemple, par leurs dimensions, compromettent l'harmonie des constructions modestes du passé. Donc tout à fait comme chez nous. Et pourtant, les lois et règlements de protection sont là-bas, à maints égards, différents des nôtres.

Le sentiment qu'il ne faut pas, dans le flux des tendances du jour, laisser périr les valeurs anciennes donna vie, là-bas et chez nous, au même mouvement et provoqua, là-bas comme chez nous, la création d'une puissante association.

Dans l'article qui suit, le secrétaire général Ton Koot esquisse ce qu'a été l'histoire ainsi que les principales activités du *Bond Heemschut* – c'est le nom hollandais.

L'activité du *Heemschut* est aussi nécessaire, aussi justifiée que celle de notre Ligue. Il est né lui aussi dans la décennie qui a précédé la Première Guerre mondiale, époque où, enivrés par l'essor économique, beaucoup de gens prônaient le moderne et étaient disposés à jeter l'ancien par-dessus bord.

De même que nous apprenons ainsi à connaître celui-ci, les lecteurs de la revue hollandaise seront informés sur l'histoire et les activités du *Heimatschutz* suisse. Cet échange d'informations crée des liens entre deux institutions similaires, dans un esprit d'amitié et de mutuelle compréhension.

E. Schwabe (trad. Ld G.)

Origine et activité du «Bond Heemschut»

Le *Bond Heemschut* (*Heimatschutzbund*), c'est-à-dire la Ligue du patrimoine des Pays-Bas, est né d'une colère contre l'enlaidissement des paysages, la démolition et la destruction de précieux monuments, de tours, de portes de villes, de moulins à vent, contre le comblement sans nécessité de nombreux canaux et la mise à l'encan d'œuvres d'art. Cette colère, qui montait peu à peu, s'empara notamment d'un architecte d'Amsterdam, A. Weissman, qui au début du siècle dressait un inventaire des monuments historiques de la province du Nord et de la capitale. A l'époque, « in-

ventaire » n'avait pas le même sens qu'aujourd'hui, où le mot suppose un but de protection. Le savant homme, soutenu par l'Association royale pour la recherche historique, publiait de sa propre initiative une série de volumes sur le patrimoine architectural qu'il avait recensé. Mais, au cours de ses pérégrinations, il fut un beau jour révolté par la disparition d'un édifice particulièrement beau, remplacé par une verrue sans style, et décida de faire quelque chose.

On était alors en 1909. En Allemagne, un «*Heimatschutz*» existait depuis cinq ans, et la Ligue